



Message aux frères et sœurs du Temple pour les 50 ans de l'Ordre.

Saint Michel de Grandmont, le 23 octobre 2023.

Très chers frères et très chères sœurs en Dieu,

En ce jour du 23 octobre 2023, nous nous devons de partager avec vous tous, frères et sœurs de l'Ordre des Veilleurs Du Temple, la joie et le rappel de l'acte fondateur de la Résurgence Initiatiqute de l'Ordre des Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon, qui eut lieu le 23 octobre 1973.

C'est en effet ce jour-là que c'est ancré dans notre contemporanéité et dans la légalité du temporel, la Résurgence Initiatiqute de l'Ordre du Temple Médiéval, à travers l'Ordre des Veilleurs Du Temple.

Sans en narrer l'historique complet, nous voulons faire connaître les points particuliers, les chevilles ouvrières qui ont été à l'œuvre pendant la période de la pré-Résurgence et les grandes lignes du développement de l'Ordre pendant ce demi-siècle.

Comme vous pourrez le constater en fin de ce courrier en **Annexe 1**, le récépissé de déclaration de l'Ordre des Veilleurs Du Temple porte les dates du 22 octobre 1973 et du 23 octobre 1973. Ainsi, en ce 23 octobre 2023, l'Ordre des Veilleurs du Temple fête ses 50 ans d'existence !

Bien évidemment ces dates reflètent seulement la **légalisation** de la Résurgence, sa **légitimation** est bien plus ancienne. Elle date de l'époque médiévale, exactement du 18 mars 1314, où Jacques de Molay avait prophétisé du haut de son bûcher la réapparition de l'Ordre dans 650 ans et plus...

De 1314 à nos jours, bien des années sont passées et comme l'avait prédit Jacques de Molay, les prémices de la Résurgence Templier eurent lieu au XX^{ème} siècle.

Jusqu'à cette époque le **temps n'était pas venu** !

Les véritables Frères du Temple formaient un foyer, un creuset qui s'était perpétué depuis la mise en sommeil de l'Ordre en 1314. Les gardiens de la Tradition Templier œuvraient dans l'ombre, animés par une foi sauvegardant la « **chaîne d'or** » transmise depuis la nuit des temps et exprimée par leur idéal commun.



Ainsi des êtres avaient précieusement conservé de siècle en siècle, dans le plus grand secret, l'héritage dont ils avaient été les dépositaires. Les années passèrent, jusqu'en ce début de XX^{ème} siècle qui devait annoncer à l'échelle planétaire, de grands bouleversements.

Même face à ces crises, l'enseignement du legs Templier fut toujours transmis aux futurs Frères dépositaires, devant remplacer les anciens, par les « **Fidèles d'Amour** », c'est-à-dire ceux qui sont parvenus à franchir les portes de l'Initiation de la Voie Mariale, chère à Saint Bernard de Clairvaux, couronnement de la science Templier.

Parmi eux, un être se distingua (*fin du XIX^{ème} / début du XX^{ème}*), puisqu'il fut chargé d'instruire ceux qui devaient préparer le réveil de l'Ordre. Il s'appelait **frère Jans**.

Du monastère où il vivait le plus simplement du monde, en compagnie d'autres moines, il formait et instruisait de jeunes gens choisis et cooptés pour former le « **dernier cercle occulte** », promoteurs de la réapparition de l'Ordre. Frère Jans, dans sa sagesse, imprimait scella dans l'esprit des membres de ce groupe, les fondements indélébiles de la **Sapience du Livre M**, qui devait désormais tremper leur âme dans la noblesse, la rigueur et l'héroïcité des vertus qui font la force de tout Chevalier du Temple.

Frère Jans, « Fedeli d'Amore », mena son travail à terme, et il devait être le dernier élément moteur de la « phase occulte ».

Par la suite certains l'ont remplacé et continué la mission de préparation de la Résurgence pour que le Plan soit réalisé. Parmi ceux-ci, le **Chevalier S. de H.**, ancien disciple de frère Jans, a été le chainon invisible reliant les Hautes Instances Templiers des Fidèles d'Amour à l'entité qui devait devenir l'Ordre des Veilleurs Du Temple. A ce jour, bien évidemment, d'autres l'ont remplacé. Par souci d'humilité et par discrétion pour la mission dont ils ont été investis, en dehors de certaines sphères, leur nom n'est pas connu.

C'est donc dans cet esprit, où tout n'est qu'effacement de la personnalité au profit de l'ensemble de l'Œuvre (Cf. la devise de l'Ordre du Temple « *Non Nobis Domine Non Nobis, Sed Nomini tuo Da Gloriam* »), que l'Ordre des Veilleurs Du Temple et plus particulièrement « **l'Ordre Intérieur Militia Templi** » planta ses racines dans la ligne obscure des temps, hors du temps.

Tout devait maintenant s'épanouir et se révéler. Les pièces étaient toutes alignées sur l'échiquier pour que la main invisible qui préside à la destinée des grands courants de pensée et d'action, puisse entamer la réalisation d'un projet vieux de plus six cents ans...

En 1941, deux frères, **Jean St. C.** et pour le second **Pierre L. M.**, qui deviendra plus tard le premier Grand Maître de l'Ordre sous le nom de Chevalier Sidiel de Schoening, sont instruits pendant plusieurs années dans « l'Art Templier » par les Fidèles d'Amour du « dernier cercle occulte ».



Et c'est après ces temps de germination de l'idée de la Résurgence et de sa préparation, qu'en octobre 1973, le Chevalier Sidiel de Schoening reçut l'ordre par le Fidèle d'Amour, le Chevalier S. de H. d'activer la Résurgence, en ces termes :

« L'heure de la Résurgence Initiatique est arrivée. Vous devez à partir d'un Tiers-Ordre, faire renaître l'Ordre du Temple, la Militia Templi. Vous en connaissez la règle et les buts, vous en possédez l'enseignement ainsi que les rituels initiatiques et cérémoniels. Cette Résurgence portera le nom d'Ordre des Veilleurs Du Temple. Surtout agissez Très prudemment. Nous sommes là pour vous assister de nos conseils. Entreprenez dès aujourd'hui les démarches pour officialiser l'Ordre des Veilleurs Du Temple auprès des pouvoirs publics afin de lui donner un statut légal. Je vous recontacterai le moment venu. Entre-temps, n'oubliez pas que votre prudence est votre seule garantie et que, pour toute richesse, vous n'aurez que l'enseignement Templier, votre volonté et votre foi. Aucun échec ne peut être envisagé. Mais soyez sans crainte, nous veillons... »

C'est à la suite de ces directives quelque peu spartiates, que le Chevalier Sidiel de Schoening, seul, suite au décès de son « alter ego » frère Jean St. C., est entré de plain-pied dans la phase de la Résurgence ; et ainsi l'Ordre des Veilleurs Du Temple apparut officiellement en France, dans la ville de Montpellier, en date du 23 octobre 1973.

Arrêtons-nous un instant sur ces dates 23 octobre 1973 et 23 octobre 2023 ; elles ne sont pas adonines, et parler de dates c'est parler de nombres et parler de nombres c'est parler d'essence. Vous trouverez en **Annexe 2** un court développement sur ce sujet.

A partir du 23 octobre 1973, voilà donc l'Ordre des Veilleurs Du Temple installé dans le monde (*sans pour autant que ses racines soient de ce monde*) et prêt à tous les développements légitimes pour accomplir sa Mission, sous les observations bienveillantes des membres de **l'Assemblée de la Sainte Sagesse**, les Fidèles d'Amour, car, ici et maintenant, « **Le temps revient** ».

Dans un premier temps il fallut mettre sur pied une infrastructure administrative, qui allait permettre à l'Ordre d'appeler à lui les chercheurs sincères. Un groupe de personnes sûres et bénévoles s'agrégéât et se mit à l'œuvre. Les demandes d'adhésions affluèrent et les frères et sœurs récemment entrés dans le « **Premier Cercle ou Ordre extérieur** », au **degré de Postulant**, recevaient régulièrement, à travers des Cahiers, des enseignements écrits.

Durant les mois qui suivirent, le frère Pierre L. M. mis en place les différents prolongements du Plan qu'on lui avait tracé. Le **Grand Conseil de l'Ordre** (*Comité Directeur*) fut constitué et structuré sous la **forme pyramidale synarchique**, et frère Pierre L. M en a été le premier **Grand Prieur** et Président.

Par la suite, dans le « **Deuxième Cercle ou Tiers Ordre Opus Templi** » les Maisons Templiers ouvrirent leur porte. C'est dans ces Maisons, abritant des frères et sœurs rassemblés en Massénie, que sont dispensés oralement les enseignements au **degré de Veilleur Novice**.



Quelques temps plus tard, le Grand Conseil décidait d'ouvrir les degrés du « **Troisième Cercle ou Ordre Intérieur Militia Templi** », dans lequel sont dispensés les premiers enseignements oraux, et pour certains transmis de « cœur à cœur », sur le symbolisme et la Tradition Universelle, ainsi que des exercices spirituels, préparant aux études du Livre M, à travers trois degrés initiatiques essentiels de **Frère Servant / Ecuyer, Frère Chevalier Blanc** et **Frère Chevalier Rouge**.

Il est à noter au passage que nous retrouvons les mêmes structures (*Oeuvres au Noir, au Blanc et au Rouge*) que celles des antiques Ordres Initiatiques égyptiens, grecs, romains... Rien ne s'improvise en matière de Tradition ainsi que la Légitimité Initiatique de l'Ordre, transmise par la voie de sa **Fontaine d'Honneur** et par l'autorisation hiérarchique des Fidèles d'Amour ; En cela l'Ordre des Veilleurs Du Temple suit en ligne directe ses illustres prédécesseurs.

Ce qui était virtuel prenait forme et donnait à l'Ordre son écorce, son armature et bientôt les milieux ésotériques parlèrent de cet Ordre Templier qui naissait, et prenait sa place...

Seulement un an après son installation, et devant l'intérêt que suscitait l'Ordre sur les membres devenant de plus en plus nombreux, le Grand Conseil organisa, sous l'impulsion du Grand Prieur, son premier Séminaire (*embryon du futur Chapitre Général*). Le lieu choisi fut la ville de Sommières dans le Gard, près du Château de Villevieille.

Ce premier Séminaire débuta avec une grande solennité et le premier contact était pris, non sans émoi et exaltation, pour les frères et sœurs présents. Le Grand Prieur avait su donner l'impact spirituel de l'Ordre et de la dimension ésotérique du Livre M.

Par souci d'intégrité, frère Pierre L. M. souligna qu'il n'était qu'un transmetteur, investi d'une certaine Mission par les Fidèles d'Amour, tout comme d'autres Frères avec lui.

Différentes nouvelles structures internes consolidèrent l'Ordre (*Conseil Consultatif, Conseil Constitutionnel, Conseil Magistral Exécutif, Centrales Energétiques 7 et 9, Congrégations Moniales, Prieurs, Hospitaliers, Centre De Recherches Templier, les Trois Chambres, etc.*).

De plus, d'autres structures externes associatives comme le « **C.R.E.P.E.L.** », puis « **Les Genêts** » (*qui devait devenir plus tard l'association Tradition & Progrès*), furent créées en vue d'organiser des conférences et de fonder des groupes d'études et de réflexions scientifiques, culturels et spirituels, avec pour finalité d'avoir une action d'ouverture intellectuelle et un partage de nos valeurs chevaleresque et spirituelle avec un plus large public.

L'Ordre atteignait bientôt 9 ans d'existence et conformément au Plan, la relève des premiers responsables se faisait avec des jeunes membres de l'Ordre admis depuis quelques années dans l'Ordre Intérieur Militia Templi.



En 1981, des réunions concernant la préparation du Conclave qui devait donner son premier Grand Maître à l'Ordre des Veilleurs Du Temple en **1982**, (*les 29, 30 et 31 mai*), furent nombreuses.

Le lieu, pour ce Séminaire, transcendé en **Chapitre Général**, resta inchangé, en la ville de Sommières, et le Château de Villevieille accueilli la cérémonie de consécration du Grand Maître. La date choisie s'est imposée d'elle-même par l'intrication entre **l'Ordre du Temple**, le **Saint Esprit** et la **Chevalerie du Saint Graal**, à savoir la **Pentecôte**.

Cette date deviendra traditionnelle pour le Chapitre Général de l'Ordre Intérieur Militia Templi, dont les Rites et Cérémonies célébrées se perpétuent sans discontinuité. De nos jours, cette date de Pentecôte, en corrélation avec certaines Cérémonies spirituelles, est absolument maintenue chaque année et doit l'être dans les temps à venir !

Il est hors de propos de dévoiler en dehors de l'Ordre Intérieur Militia Templi, quoique ce soit au sujet des rites du Conclave et Sacre du Grand Maître, mais on peut signaler que le Conclave, réuni pour l'élection du Grand Maître, suit la plus ancienne Tradition et l'on pourrait « rapprocher » ce rite de celui du Conclave qui se déroule lors de l'élection d'un pape.

Enfin, de ce premier Conclave Templier du XX^e siècle, et conformément à la Tradition et selon les Us et Coutumes de la Maison du Temple, c'est le frère Pierre L. M., Chevalier Sidiel de Schoening qui a été élu Grand Maître de l'Ordre pour un mandat de 9 années, c'est-à-dire jusqu'en 1991. Ce fut un évènement dont la portée spirituelle et historique, dans les milieux ésotériques et initiatiques, fut très remarqué.

Toutefois, au cours de son allocution magistrale, le Grand Maître annonça qu'il n'assurerait le poste que pour quelques années et dans tous les cas, ne dépasserait pas les 8 ans, afin d'entamer ensuite une nouvelle œuvre...

Au soir du 31 mai 1982, se trouvait réalisée la prophétie de Jacques de Molay, qu'avait dévoilée à Corfou le Chevalier Geoffroy de Gonneville, plus de six cent cinquante ans auparavant.

L'Ordre du Temple n'était jamais mort ; il s'était seulement réfugié dans l'ombre, pour s'y perpétuer à travers son enseignement jusqu'à ce que les temps de sa réapparition soient venus, afin qu'il poursuive sa mission la plus sacrée : contribuer à la réalisation du Grand Dessein sur le plan général et du Grand Œuvre sur le plan particulier, une œuvre commencée il y a bien longtemps... A partir de cette date, l'institution Templier étant en place et stabilisée par le concept « d'Ordre Initiatique », s'est vouée à réaliser point par point le Plan, les Directives Premières données par les Fidèles d'Amour au Chevalier Sidiel de Schoening.

Grace aux activités de cooptations des frères et sœurs, le nombre des Maisons Templiers s'est multiplié en France et de par le monde, comme en Italie, en Espagne, en Belgique, en Grèce, au Brésil, au Congo, en Côte d'Ivoire etc.



Dans ces Maisons Templiers, le suivi bienveillant des frères et sœurs de l'Ordre, dans l'élévation de leur degré initiatique, leur compréhension des enseignements et leur préparation spirituelle pour leur accession à la voie de l'Initiation Mariale, se faisait régulièrement par les responsables des études, coordonnant pour cela les organisations des dates mensuelles des Assemblées et Tenues.

Répondant toujours aux Directives Premières et surtout à leurs corollaires, le Grand Conseil se consacra au développement de la liturgie de l'Ordre en ouvrant le concept du « Grand Saint Graal » (*Pierre descendue du ciel et Coupe ayant contenu le sang du Christ*), concernant un Mystère présent sur terre avec la plénitude de sa vertu céleste.

L'Ordre continua ses développements à travers son « **Rite Templier de Stricte Observance** » et ses Cérémonies spirituelles, les travaux des Congrégations, les mises en œuvre des Centrales Energétiques, la mise en place des Commanderies Provinciales et des Grands Visiteurs, les organisations récurrentes des Assemblées, des Tenues et Chapitres (*Grand Conseil, Général de Pentecôte, Général de Saint Michel, Conseil Magistral...*), le développement de la communication et des cooptations à travers des conférences et des articles de presse. Nous arrêtons ici cette énumération, ne pouvant citer toutes les Directives Premières et leurs déclinaisons mises en place. Toutefois tous les points ne sont pas encore réalisés et cela peut se comprendre compte tenu de l'importance des finalités à atteindre et de la nature humaine.

Par exemple, Le rassemblement des différents Ordres à tendance Templier, initié dès 1982, (*le R.O.T.A. et l'A. C. T. I. – Alliance Chevaleresque Templier Internationale*), n'a pu encore prendre forme, étant donné la « mouvance » de nos interlocuteurs. En effet, si l'Ordre des Veilleurs Du Temple, pendant ses cinquante premières années, est resté identique à lui-même en termes de dénomination, d'enseignements, de structure, il n'en est pas de même des autres mouvements Templiers...

Par ailleurs, un des autres objectifs de l'Ordre non encore réalisé, est de susciter et de créer une harmonie et un accord de Paix entre les trois religions d'Abraham à travers leur ésotérisme convergent (*à ne pas confondre avec un vulgaire syncrétisme*), se reflétant pour la Religion Chrétienne dans l'Ordre des Veilleurs Du Temple, pour la Religion Musulmane dans l'Ordre des Gardiens Du Temple et pour la Religion Juive dans l'Ordre des Fils Du Temple.

Mais malgré toutes les difficultés rencontrées (*nécessaires comme chacun le sait à toute évolution*) les années sont passées, chacun ayant contribué au devenir de l'Ordre.

Avec l'âge, nos anciens ont disparus et, au fil des ans, la relève a été assurée par de jeunes frères et sœurs qui ont puisé leur flamme dans les vertus chevaleresques des premiers frères et sœurs qui étaient présents à l'aube de la Résurgence.



Ainsi, conformément à ce qu'avait dit le premier Grand Maître, le Chevalier Sidiel de Schoening démissionna de sa charge magistrale en 1990, 8 ans après son élection.

De fait, un deuxième Conclave a élu le deuxième Grand Maître de la Résurgence, le Chevalier Noria des Baux. Son mandat terminé en 1999, ce fut le Chevalier Emmanuel de Morack qui devint Grand Maître jusqu'à sa démission en 2000.

De 2000 à 2002, le Chevalier Noria des Baux, devenu Sénéchal en titre, prend en intérim la Charge de Grand Maître, puis est réélu Grand Maître jusqu'en 2011.

A cette date, lors d'un nouveau Conclave, c'est le Chevalier Robert de Waldenburg qui est élu Grand Maître, mais démissionne fin 2011, et le Chevalier Noria des Baux, renommé Sénéchal, reprend la charge de Grand Maître en intérim jusqu'à Pentecôte 2012.

A cette même date le Chevalier Emmanuel de Septimanie est alors élu Grand Maître par le Conclave de 2012. Enfin, en 2021 le Chevalier Emmanuel de Septimanie est reconduit à sa charge de Grand Maître jusqu'en 2030.

Nous profitons de ces rappels pour rendre hommage à tous les Grands Maîtres depuis 1982, qui ont œuvré pour le bien de l'Ordre en général et de chaque frère et sœur en particulier, car à travers leur fonction très difficile, ils ont su reconnaître, à leur juste mesure, les **grandeur**s et surtout les **servitudes** de leur **charge**.

Nous voulons aussi associer à cet hommage tous les frères et sœurs des différents Chapitres du Grand Conseil, ainsi que tous les collaborateurs de la Commanderie Générale, des Commanderies Provinciales et de leurs Massénies, pour la compréhension, pendant ces 50 ans, qu'ils ont eu de la Chevalerie Initiatiique et de son maintien.

En effet, au cœur même d'un monde prisonnier des déterminismes du temporel, de l'apostat et de la personnalisation outrancière, nos frères et sœurs ont su conserver les valeurs fondamentales de la spiritualité, de la justice et de l'humanisme afin de proposer à nos contemporains la voie vertueuse des valeurs chevaleresques, de l'unité et de la Paix à travers la voie Christique ; **Christ étant défini comme la plus haute entité spirituelle que l'Homme actuel puisse appréhender.**

L'Ordre du Temple, dans sa Résurgence Initiatiique se doit d'être libre dans ses pensées et ses actions. De fait nous ne sommes soumis à aucun « pouvoir politique partisan » ou « d'institution religieuse ». Toutefois, en tant qu'ordre spirituel et initiatiique, nous devons être adossé à une liturgie exotérique d'une religion, en l'occurrence celle de la Tradition Chrétienne, faisant miroir à notre ésotérisme.



Si à l'époque médiévale, le Temple pour exister officiellement se devait d'être soumis à l'autorité Vaticane, il n'en est pas de même pour l'Ordre des Veilleurs Du Temple. Contrairement à de nombreux Mouvements Templiers voulant revivre le passé, nous ne recherchons pas une reconnaissance du Vatican, mais celle de **l'Eglise future**, celle de la **Religion du Saint Esprit**.

L'Ordre doit et devra veiller à la préservation et à la continuation de notre civilisation Occidentale ainsi qu'à ses fondements à travers la Tradition Judéo-Chrétienne ; Il faut savoir que défendre notre civilisation Occidentale et Chrétienne, c'est en particulier défendre nos possibilités d'évolution dans la ligne de notre « **atavisme spirituel** ».

Nous croyons que ces quelques lignes présentant les débuts de la Résurgence, les efforts constants de certains frères et sœurs pour le maintien et le développement de la Chevalerie Templier Initiatique, sauront apporter aux frères et sœurs des cinquante années à venir la **réflexion, le courage et l'équilibre** dans leur décisions et actions futures au sein de l'Ordre des Veilleurs Du Temple.

C'est à eux qu'est confié l'Ordre Templier, c'est à eux de le maintenir et de le transmettre aux futurs Frères qui nous rejoindront dans l'avenir pour contribuer à la réalisation du Grand Dessein et du Grand Œuvre ; et il est important de savoir que dans cette « entreprise » l'Ordre des Veilleurs Du Temple n'est pas seul et, dans ce sens, les responsables de l'Ordre devront être attentifs à l'avènement en France du Grand Monarque.

Enfin, bien que la Chevalerie Templier Initiatique ne puisse se développer en plénitude dans nos sociétés actuelles par rapport au torrent matérialiste et apostat de « l'Age de Fer », nous savons qu'il faut protéger nos enseignements et rituels pour les générations futures, qui elles, à l'aube des temps nouveaux, sauront ouvrir et épanouir le legs Templier à leur société contemporaine ; et ne pourrait-on joindre nos pensées à celle de Guillaume Apollinaire qui, il y a plus de cent ans, en 1917 dans des temps noirs, disait déjà « **Il est grand temps de rallumer les étoiles !** ».

Pour terminer, pendant la période du 23 octobre 2023 au 23 octobre 2024 auront lieu des manifestations soulignant les 50 ans de l'Ordre ; nous vous suggérons de participer à l'organisation et au déroulé de cet anniversaire qui pourra se faire dans plusieurs lieux de France et d'ailleurs, en fonction de la bonne volonté des Massénies. Messire Grand Maître à travers ALMA développera ces différentes activités.

Très chers frères et très chères sœurs en Dieu, croyez en mes sincères, chaleureuses et fraternelles pensées dans les liens du Temple, dans la Paix du CHRIST et dans la Protection de NOTRE DAME.



Non Nobis Domine Non Nobis Sed Nomini Tuo Da Gloriam
Ordre des Veilleurs Du Temple – Ordre Intérieur Militia Templi
Collegium Secretum Templi



ANNEXE 1

A rappeler dans toutes
vos correspondances

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 6083

PÉFECTURE de l'Hérault

ASSOCIATIONS

(LOI DU 1^{er} JUILLET 1901)

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Le Préfet de l'Hérault

Ve la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association:

Ve le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée.

Certifie avoir reçu de MM. VIDAL Jean

demeurant à Montpellier - Domaine de Ternasse. Hameau de Montmaur
une déclaration en date du 23 Octobre 1973 par laquelle ils font connaître

• la constitution d'une Association

(1)

• la modification apportée (1)

à la composition du Bureau

aux Statuts de l'Association déclarée le

à

sous le n°

dénommée

"Ordre des Veilleurs du Temple" ou "Militia Templi"

ayant pour But: Recherche et propagation des idéaux templiers

dont le siège est situé à Montpellier - Domaine de Ternasse. Hameau de Montmaur

des Statuts

deux exemplaires (1)

des Statuts modifiés

Pièces annexées :

un registre

A MONTPELLIER le 23 OCT 1973

Le Préfet

CHEF DE BUREAU

René CALMELS

(1) Rayez les mentions inutiles.

Extrait du décret du 16 août 1901

ARTICLE 1^{er}. — La déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2 de la loi du 1^{er} juillet 1901, est faite par ceux qu'à un titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.

Dans le délai d'un mois elle est rendue publique par leurs soins, au moyen de l'insertion au « Journal Officiel » d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social. Un exemplaire du « Journal Officiel » concernant cette déclaration devra être remis à la préfecture.

Extrait de la loi du 1^{er} juillet 1901

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

Mod. 1962. - Range Léonard, Nîmes



ANNEXE 2

Tout d'abord, pour la date du 23/10/1973, si nous effectuons l'addition théosophique nous trouvons le nombre **26** et par réduction théosophique **8**.

26, pourrait être considéré pour le départ de l'Ordre des Veilleurs Du Temple comme un « nombre-signe », mettant la Résurgence sous les auspices du tétragramme « **YHVH** ». De plus le nombre 26 (yod+hé+vav+hé) est situé entre le nombre 25 (carré de 5 – donc surface à deux dimensions) et le nombre 27 (cube de 3 – donc volume à 3 dimensions) ; positionnement qui définit le nombre 26 comme une dimension particulière, différente d'une surface et d'un volume, lui permettant une potentialité de transformation, de passer d'un plan à un autre. Nous pourrions alors imaginer que l'Ordre des Veilleurs du Temple est, pour notre société contemporaine, un élément de transformation, de passage d'un état à un autre, sous empreinte du nom divin

8, réduction théosophique de 26, nous amène à la symbolique du passage d'un monde à un autre, confirmant ainsi la capacité du 26.

Considérons maintenant la date du 23/10/2023. Son addition théosophique nous révèle le nombre **13** et sa réduction le nombre **4**.

13 est considéré, en gardant la tradition hébraïque, comme correspondant à « **Amour** » (aleph+hé+bèt+hé). Est-ce que l'ouverture pour l'Ordre des Veilleurs Du Temple d'une nouvelle période de 50 années, le serait sous les auspices de l'Amour divin, étant donné que 13 est issu de la division de 26 ? Si on se réfère à la « Divine Comédie » de Dante, 13 (*addition théosophique des 14233 vers de l'œuvre*), c'est l'épreuve du changement radical de plan de conscience. C'est-à-dire « Mort du vieil homme et Renaissance », « transformation », correspondant à chaque étape du voyage de Dante au sein de chacun des 3 mondes. La Résurgence devra-t-elle à œuvrer vers les dimensions de l'Amour divin ?

4, enfin, réduction théosophique de 13, nous implique dans la Tétraktyss pythagoricienne ; par sa dynamique (1+2+3+4) amènerait-elle la Résurgence à s'approcher de la transcendance de l'Unité et à s'affirmer comme une Œuvre de régénération de la Matière, en accord avec le principe de l'Amour divin ?

Entre le 23 octobre 1973 et aujourd'hui, cinquante ans se sont écoulés, et sans développer plus avant la symbolique du nombre 50 illustrant les différents passages et épreuves à surmonter, on peut souligner les « 50 portes de l'intelligence ou de la compréhension » et les « 50 carrés du développement du triangle pythagoricien »...